



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

GUIDE PRATIQUE





Buddléia de David

Les plantes exotiques, appelées néophytes, sont des espèces introduites en Europe, intentionnellement ou non. La plupart ne posent pas de problème – comme le tournesol, le marronnier ou la tomate – mais certaines se propagent dans les milieux naturels au détriment des espèces locales. Dix plantes problématiques sont présentées ici. Votre contribution à la lutte est précieuse pour freiner leur expansion.

DE BONNES RAISONS D'AGIR

Les plantes néophytes entraînent la disparition de la végétation naturelle ainsi que de la faune qui y est associée. En plus des effets négatifs sur la biodiversité, les plantes exotiques envahissantes causent des problèmes à l'agriculture (intoxication du bétail, plantes adventices), à la santé publique (allergies, brûlures), au rajeunissement forestier et à l'économie (déstabilisation de talus de route, de berges de cours d'eau et des infrastructures).

DIRECTIVES ET BASES LÉGALES

La Confédération a publié une liste noire des plantes exotiques envahissantes regroupant les espèces causant des **dommages importants et prouvés** au niveau de la biodiversité, de la santé et/ou de l'économie. Toutes les plantes présentées ici en font partie. L'utilisation de certaines néophytes est réglementée par les ordonnances fédérales sur la protection des végétaux (OPV ann. 6) et sur la dissémination dans l'environnement (ODE ann. 2). Par exemple, vendre ou planter dans la nature une berce du Caucase ou un solidage du Canada est amendable. Pour l'ambroisie à feuilles d'armoise, il existe une **obligation légale** d'annonce et de lutte. En zone agricole, l'invasion de néophytes est un motif de retrait de paiements directs.

ELIMINATION

Les méthodes de lutte varient selon les espèces. Pour la plupart, il est recommandé **d'arracher entièrement les plantes** – y compris les racines – et de les **éliminer par incinération, avec les déchets ménagers**. Attention à **ne pas jeter ces plantes dans le compost**, car plusieurs néophytes génèrent de nouvelles plantes à partir de petits fragments de tiges, de feuilles, de racines ou de graines. Le transport de terre contaminée par ces plantes peut également provoquer leur dissémination. Les mesures de lutte ne sont efficaces que si elles sont répétées plusieurs fois par an et poursuivies pendant au minimum cinq ans. La tâche est moins difficile lorsque l'on agit tôt.

QUE FAIRE ?

En cas de présence de néophytes dans un jardin, il faut veiller à ce qu'elles ne s'échappent pas dans la nature, par les graines (en coupant les fleurs avant la formation des graines) ou par les racines. Le mieux est de les **arracher**, de les **incinérer** et de les **remplacer par des plantes indigènes** : par exemple, remplacer le buddléia par un sureau, ou le solidage par des molènes ou du millepertuis. Le Parc soutient financièrement cette démarche sur son territoire. Les néophytes observées peuvent être signalées au Parc ou sur www.infoflora.ch.

Plus d'informations sur : www.gruyerepaysdenhaut.ch / www.infoflora.ch



↑5m



BERCE DU CAUCASE

Heracleum mantegazzianum

Apiacée

Origine : Caucase, introduite
comme plante ornementale

Description Tige creuse, velue, tachetée de pourpre, jusqu'à 10 cm d'épaisseur. Feuilles profondément découpées et dentées. Inflorescence : plusieurs grandes ombelles de fleurs blanches.

Reproduction La berce du Caucase fleurit une seule fois, parfois déjà dès la 2^e année. Se disperse souvent le long des cours d'eau par les graines (jusqu'à 50'000 graines par plante).

Lutte Sectionner la racine à 20 cm de profondeur. Incinérer les inflorescences et racines, le reste de la plante peut être composté. Au minimum, couper l'inflorescence avant la formation des graines.

Milieu Aime les sols humides et profonds, le long des cours d'eau, talus de routes, lisières, jachères, pâturages et jardins.

Bon à savoir La sève de la berce du Caucase est phototoxique : au contact de la peau exposée au soleil la sève peut provoquer de graves brûlures. Attention à se protéger avec des gants, des manches longues et des lunettes de soleil !





↑2m



RENOUÉE DU JAPON

Reynoutria japonica

Polygonacée

Origine : Extrême-Orient, introduite comme plante ornementale et fourragère

Description Feuilles largement ovales, pointues. Tige formant un zigzag caractéristique, souvent teintée d'un rouge sombre. Inflorescences blanches ramifiées. Système racinaire impressionnant, rhizomes jusqu'à 10 cm d'épaisseur, vivace. Les tiges aériennes dépérissent en hiver, mais repoussent au printemps.

Reproduction Végétative, de nouvelles plantes peuvent se développer à partir de petits fragments de tige, de feuille ou de racine.

Lutte Arracher les plantes isolées avec racines 4 à 5 fois par an. Pour les grandes populations, affaiblir les plantes par des fauches répétées (6 fois par an) ou en pâture avec des moutons ou chèvres pendant plusieurs années. Ramasser minutieusement tout le matériel fauché / arraché et incinérer. Éviter totalement la fauche au gyrobroyeur, car risque de dispersion de petits fragments. Éviter à tout prix le compostage privé et les déplacements de terre pouvant contenir des fragments de racines.

Milieu Au bord des cours d'eau, dans les lisières, gravières, talus, jardins.

Bon à savoir Grâce à une croissance rapide, la renouée du Japon envahit rapidement les berges de cours d'eau. Sa propagation entraîne la disparition de la végétation naturelle des berges ainsi que la faune associée. Les parties aériennes meurent en hiver laissant les berges exposées à l'érosion. Les rhizomes déstabilisent les ouvrages de consolidation contre les crues.



↑3m



BUDDLÉIA DE DAVID

Buddleja davidii

Scrophulariacée

Origine : Chine (Tibet), introduite comme plante ornementale, aussi appelé *Arbre à papillons*

Description Feuilles lancéolées, dentées, grisâtres et velues dessous. Fleurs en longs panicules coniques mauves, jusqu'à 50 cm de long.

Reproduction Jusqu'à 3 millions de graines par plante. Dispersion par le vent, l'eau ou l'homme, végétativement par des rejets. Le réchauffement climatique favorise son installation en altitude.

Lutte Couper les inflorescences après la floraison dans les jardins privés pour éviter la formation de graines. Arracher manuellement les jeunes buissons plusieurs fois par an et

dessoucher les grands plants. Eliminer les inflorescences et la souche par incinération; le reste de la plante peut être composté.

Milieu Alluvions, clairières, gravières, sols caillouteux, talus ferroviaires ou routiers, jardins.

Bon à savoir Echappé des jardins, le buddléia de David forme des populations denses et empêche la reconstitution du couvert forestier, ce qui pose problème en forêt de protection. Les fleurs représentent une source de nectar pour des insectes généralistes, mais en s'installant, il prend la place des plantes nourricières dont les chenilles ont besoin.





↑1,2m



Solidago géant



↑2,5m

Solidago du Canada



SOLIDAGE DU CANADA

Solidago canadensis

Asteracée

Origine Amérique du Nord, introduite comme plante ornementale et mellifère

Description Feuilles lancéolées, dentées, couvertes de poils sur le dessous. Tige verte munie de poils courts. Fleurs jaunes, petits capitules.

Reproduction Jusqu'à 20'000 graines par inflorescence. Dispersion par le vent et reproduction végétative par les rhizomes.

Lutte Arracher la plante avec les rhizomes ou au moins couper les fleurs avant la formation de graines. Faucher les grandes surfaces deux fois par an avant floraison. Eventuellement décaper le sol sur 20-30 cm, recouvrir par un géotextile et ensemercer d'espèces indigènes. Incinérer au moins les racines et inflorescences.

SOLIDAGE GÉANT

Solidago gigantea

Asteracée

Origine Amérique du Nord, introduite comme plante ornementale et mellifère

Description Similaire au solidage du Canada, mais feuilles et tige glabres, tige souvent rougeâtre. Capitules plus grands.





↑ 1,2m



IMPATIENTE GLANDULEUSE

Impatiens glandulifera

Balsaminacée

Origine Himalaya, introduite comme plante ornementale

Description Feuilles opposées, lancéolées et dentées en scie, pétiole et base des feuilles pourvus de glandes. Tige charnue et creuse, légèrement translucide. Fleurs jusqu'à 4 cm, roses. Racines superficielles. Annuelle.

Reproduction Les graines sont éjectées jusqu'à 7 m de distance par une capsule. Dispersion par l'eau ou les activités humaines.

Lutte Arracher la plante entière (facilement déracinée) avant la production de graines, 2 fois par an. Les tiges arrachées peuvent se ré-enraciner aisément. Incinérer au moins les racines et inflorescences.

Milieu Sols fertiles, forêts riveraines, alluvions, berges.

Bon à savoir Ses peuplements denses concurrencent la flore indigène. Les feuilles contiennent des cristaux d'oxalate de calcium qui les protègent des insectes herbivores. De plus, les glandes sur les feuilles sécrètent une substance consommée par les fourmis qui, en échange, défendent la plante contre les insectes herbivores.





↑ 1,2m



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Ambrosia artemisiifolia

Astéracée

Origine Amérique du Nord, introduite
notamment avec des semences de céréales

Description Feuilles dentées très découpées, vertes des deux côtés. Inflorescence : capitules femelles et mâles séparés, mais sur la même plante. Tige velue, rougeâtre. Annuelle.

Reproduction Par les graines (jusqu'à 60'000 par plante). Les graines peuvent encore germer après plus de 10 ans.

Lutte Arracher manuellement la plante avant la floraison (avec gants et masque, si en fleur). Incinérer toute la plante.

Milieu Sols secs et nus, jachères, bords de routes et voies de chemins de fer, gravières, sols caillouteux, jardins, surfaces agricoles (p. ex. cultures de tournesol ou de colza, jachères).

Bon à savoir L'ambrosie à feuilles d'armoise produit de grandes quantités de pollen, pouvant provoquer chez certaines personnes de violentes réactions allergiques, notamment de l'asthme et de l'insuffisance respiratoire.



AILANTE GLANDULEUX

Ailanthus altissima

Simaroubacée

Origine Est de l'Asie, introduite comme plante ornementale

Description Feuilles composées, 4-12 paires de folioles.

Fruits ailés semblables à ceux du frêne, mais torsadés.

Odeur désagréable.

Reproduction Dispersion des graines par le vent, rejets de souche et de racine nombreux et vigoureux.

Lutte Arracher les jeunes plants 4 à 5 fois par an. Anneler / abattre et dessoucher les grands arbres et rejets, éliminer les fruits. Incinérer racines et inflorescences. Le bois peut être valorisé.



↑ 30 m

Bon à savoir L'écorce et les feuilles de l'ailante peuvent provoquer des allergies cutanées.



ROBINIER FAUX-ACACIA

Robinia pseudoacacia

Fabacée

Origine Amérique du Nord, introduite comme plante ornementale et mellifère

Description Feuilles imparipennées, écorce avec crevasses longitudinales, épines à l'aisselle des feuilles, fleurs blanches, odorantes, en grappes lâches.

Reproduction Dispersion des graines par le vent. Rejets de souches et drageons.

Lutte Arracher 2 à 3 fois par an. Anneler / abattre et dessoucher les grands arbres. Incinérer les racines, les fleurs et les graines. Le bois peut être valorisé en piquets ou bois de feu.



↑ 30 m





↑ 1 m

VERGERETTE ANNUELLE

Erigeron annuus

Astéracée

Origine Amérique du Nord, introduite comme plante ornementale

Description Ressemble à une pâquerette mais avec plusieurs fleurs par plant. Racines jusqu'à 1 m de profondeur. Plante pionnière annuelle / bisannuelle.

Reproduction Jusqu'à 50'000 graines par plante, dispersées par le vent.

Lutte Arracher les plantes et incinérer. La fauche répétée permet de stabiliser les foyers mais attention, une seule fauche stimule la plante !



↑ 0,6 m

SÉNEÇON DU CAP

Senecio inaequidens

Astéracée

Origine Afrique du Sud, introduite accidentellement avec la laine de mouton

Description Plante fortement ramifiée, tige souvent ligneuse, glabre. Feuilles linéaires. Fleurs jaunes. Vivace. Toxique pour le bétail.

Reproduction Jusqu'à 30'000 graines par plante et par an. Dispersion par le vent.

Lutte Arracher 5 à 7 fois par an. Faucher régulièrement les grandes surfaces. Incinérer toute la plante.



LÉGENDES SYMBOLES

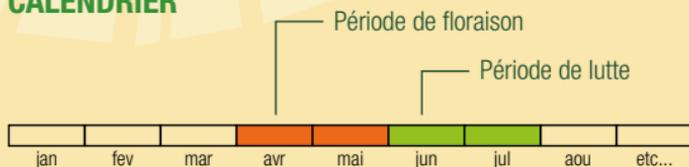


Plante pour l'instant peu présente sur le périmètre du Parc.
Il faut éliminer tous les nouveaux foyers!



Vente et plantation interdites par la loi.

CALENDRIER



IMPRESSUM

© 2021 Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Auteurs : Parc naturel régional Pfyng-Finges, adaptation Marie Gallot-Lavallée et Cindy Ramel

Communication : Christelle Grangier

Graphisme : Agence Parallèle, Bulle

Dessins : Laurent Willenegger

Photos : Yann Clavien, Patrice Descombes, Florian Dessimoz, Parc Gruyère Pays-d'Enhaut

Impression : imprimé sur papier FSC, 100% recyclé, sans chlore

Avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)
ainsi que des cantons de Fribourg et Vaud